

Compte rendu FSU SNUipp Aisne

Groupe départemental des directeurs du mercredi 26 janvier

Pour la FSU SNUipp Aisne : Hélène ALLANIC

1. Point d'actualité

L'**IA-DASEN** précise que les questions sanitaires ne seront pas traitées aujourd'hui.

La **FSU SNUipp** demande si un courrier départemental, avec logo de la DSDEN, sera transmis pour « l'attestation professionnelle de délivrance d'autotest en officine pharmaceutique ».

Il est demandé que les directions soient déchargées d'APC, et d'animations pédagogiques.

L'**IA-DASEN** indique qu'un courrier départemental ou académique n'est plus d'actualité depuis l'envoi du courrier ministériel. Pour les dispenses d'APC et d'animations pédagogiques, il n'y aura pas de réponse départementale, c'est un sujet académique.

2. Groupes de travail

Un compte rendu des trois groupes sur le diagnostique de mise en sureté, sur les décharges de direction 1 à 3 classes et sur les premières demandes GEVASCO.

Il est annoncé que le jour de la rentrée n'est propice à la lecture des documents concernant le calendrier départemental des remontés sur les PPMS, diagnostique de mise en sureté et autres. Une demande est faite de transmettre ces informations fin septembre.

La **FSU SNUipp** intervient et rappelle l'importance de communiquer ces documents liés à la santé et sécurité en amont de la rentrée, pourquoi pas en juin, ce qui permettrait de les recevoir en même temps que le calendrier des décharges de l'année suivante pour les écoles de 1 à 3 classes et de s'organiser ; puis de faire une relance fin septembre.

Après consultation des membres du groupe Blanchet, l'**IA-DASEN** acte une première diffusion en fin d'année scolaire, en juin, et un rappel fin septembre.

La **FSU SNUipp** est intervenue pour que les demandes de décharge complémentaire reçues cette année en circonscription soient réétudiées.

L'**IA-DASEN** répond qu'il va préciser la marche à suivre aux IEN.

Une présentation sur la finalisation des travaux départementaux est faite par l'**IEN ASH**. Elle commente le document synthèse qu'elle présente ou va présenter auprès des directions d'école lors des réunions organisées par les circonscriptions. Ce document constitue une aide essentielle à la rédaction d'un GEVASCO 1^{ère} demande, il souligne l'importance du caractère factuel et concis dans les rédactions ainsi que les écueils dans lesquels il ne faut pas tomber lors de la rédaction d'un tel document.

La **FSU SNUipp** souligne la qualité du travail et rappelle la nécessité d'accompagner la diffusion de ce document par une formation. Elle demande aussi à l'**IA-DASEN** que ces réunions de directrices et directeurs, programmées avant les congés, soient décalées après les congés d'hiver compte tenu de l'extrême fatigue générée par la gestion de la crise sanitaire.

La venue des équipes mobiles d'appui et d'accompagnement à la scolarité, les EMAS, sont vécues comme une véritable aide et écoute des équipes, même si parfois les parents ne suivent pas forcément les conseils apportés.

L'**IEN ASH** précise qu'une note de service va décrire la procédure pour demander l'intervention des EMAS.

3. Fait établissement

Présentation d'une synthèse des remontés « fait établissement » sur la période de septembre à décembre 2021. 69 remontées ont été faites dans le 1^{er} degré, tous niveaux confondus.

La FSU SNUipp se demande actuellement il n'y a pas une baisse des remontées et que toutes les remontées sont faites. Tout simplement, elle constate que depuis la dégradation des conditions sanitaires, la répétition d'annonces de cas positifs et de nouveaux cycles de tests à certains parents n'est pas toujours aisée et les réponses peuvent parfois être du ressort d'une remontée « fait établissement ».

Le référent départemental direction indique qu'au cours des échanges avec les directions d'école, on lui a fait part des tensions entre l'école et les familles générées par la gestion de la crise sanitaire. Il ne nie aucunement ces tensions cependant, rien n'est remonté dans l'application.

L'IA-DASEN rappelle que la situation sanitaire actuelle privilégie la gestion de la crise sanitaire. Cependant, Il est important que « fait établissement » soit renseigné à chaque fois que cela est nécessaire. Il est dommage que les personnels se censurent.

4. Service civique

Un tableau récapitulatif de la ventilation des contrats civiques est présenté. Depuis le 7 janvier 2022, il n'y a plus de possibilité de recrutement supplémentaire. Cette année, les contrats sont signés jusqu'au 7 juillet 2022, donc jusqu'à la fin de l'année scolaire.

5. Semaine de la direction, webinaires

La semaine départementale de la direction est prévue du 9 au 13 mai. Il y aura la possibilité de 45 remplacements en faveur des directions 1 à 3 classes.

6. Plateforme intranet pour la direction d'école

La création d'une plateforme dédiée à la direction d'école est dans la lettre de mission du référent départemental direction.

Lors de la formation nationale des référents départementaux direction d'école, vendredi 21 janvier 2022, un groupe a été créé dans l'idée de partager ce qui a déjà été conçu.

Pour le département, la 1^{ère} question de fond est d'avoir un accès soit par l'intranet de l'académie ou soit par magistère.

L'IA-DASEN précise que ces travaux feront l'objet d'un groupe de travail spécifique.

En point divers :

- Il est précisé que lors que la connexion sur PIA, l'application Alerte-COVID (ainsi que toutes les autres applications) apparaît après actualisation de la page (touche F5 du clavier).
- Il est remonté le problème des copier/coller d'ONDE vers l'application Alerte COVID. **La FSU SNUipp** précise que la synchronisation de la classe et de l'élève se fait et ne comprend pas pourquoi la synchronisation ne se fait pas aussi sur les responsables légaux rattachés à cet élève.
- Le calendrier du projet d'école n'est pas connu et **la FSU SNUipp** précise que le recteur a annoncé le report de ce point après amélioration de la gestion de la crise sanitaire.
- **La FSU SNUipp** remonte les problématiques de retard dans la réception de messages dans l'ENT Hauts-de-France ONE. Certains messages arrivent avec plus de 5 heures de retard après leur envoi. Ceci peut occasionner beaucoup de désagrément, surtout en cette période...